
Séance du 28 mars 2023

N° 11/2023

**Vote des budgets
primitifs 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

Présents : Lucy MOREAU, Jean-Luc CHARTIER, Didier DAVID, Raphaèle GONTIER, Thierry BOISSINOT, Paul VOUHÉ, Patrick MOULINEAU Christian PINEAU, Olivier TRAVEL, Sophia AUGER, Thomas BEVILLE, Guillaume PORCHET,

Excusées avec pouvoirs : Annie GUILBERT pouvoir à Christian PINEAU, Isabelle PIDOUX pouvoir à Olivier TRAVEL.

Excusées sans pouvoir : Virginie MARTINS, Fabienne THORRÉE, Céline PAILLAT, Sandra SAUVAGE, Marine SACRÉ.

Secrétaire de séance : Guillaume PORCHET.

Date de convocation : 24 mars 2023

Date d'affichage : 29 mars 2023

Conseillers en exercice :	19
Présents :	12
Excusés :	07
Pouvoirs :	02
Votants :	14

Certifiée exécutoire,

Vu, Le Maire,

Lucy MOREAU



Transmission au contrôle de légalité le :

Accusé de réception en préfecture 079-217903517-20230328-11-2023-BF Date de télétransmission : 29/03/2023 Date de réception préfecture : 29/03/2023
--

N° 11 : Vote des budgets primitifs 2023

Après présentation par Didier DAVID, adjoint aux finances, de la note de synthèse élaborée pour l'établissement de ces budgets.

Vu l'avis de la commission des finances,

Madame le maire propose au conseil d'adopter les budgets primitifs qui s'équilibrent en dépenses et recettes comme suit :

Budget général :

Section de fonctionnement : 1 364 800.00

Section d'investissement : 1 955 128.62

Budget annexe lotissement de la Borderie :

Section de fonctionnement : 99 523.98

Section d'investissement : 0

Budget annexe photovoltaïque :

Section d'exploitation : 24 158.07

Section d'investissement : 33 939.55

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, les budgets primitifs 2023 tels que présentés.

Le secrétaire de séance,

Guillaume PORCHET



Le maire,

Lucy MOREAU

